

afférents au C.M.	29
en exercice	29
participants	28

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 5 juillet 2023

Numéro Délibération	45/2023
date de mise en ligne	7 Juillet 2023

Convocation transmise le 29 juin 2023

objet de la délibération	Dons d'organes - Dénomination d'un lieu de mémoire et d'un « arbre de vie »
--------------------------	---

L'an deux mille vingt-trois et le cinq Juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy LAURET.

Présents : M. Guy LAURET – M. Max RASCALOU – Mme Bérangère VALLES – Mme Catherine ITIER – M. Jean IBANEZ – Mme Christine OLIVA - Mme Ghislaine BONNEFILLE – M. Jean-Claude SALAS – Mme Pascale LOCK - M. Laurent TEISSIER – M. Xavier COMBETTES – Mme Géraldine GROLIER – Mme Sophie BELLOC-SCHWEYER – Mme Céline CLOTET – Mme Christelle MUSICCO – M. Jérémy GARCIA – M. François BATOCHÉ – M. Naïl AOURRAË – M. Raymond HAREL – M. Frédéric SARROUY – M. Pierre BARRE – Mme Valérie BONIOL ALDIE – M. Lionel ESPEROU.

Représentés : Mme Cécile VEILLON – Pouvoir à M. Naïl AOURRAË / M. Jean Paul FINART – Pouvoir à M. Max RASCALOU / M. Laurent VIDAL – Pouvoir à M. Xavier COMBETTES / Mme Sylvie COSTA – Pouvoir à M. Guy LAURET / M. Anthony PEROTTI – Pouvoir à M. Frédéric SARROUY

Excusés : /

Absents : Mme Sabrina ELKHEITER

Monsieur Max RASCALOU a été élu secrétaire de séance.

Madame Céline CLOTET rapporte l'affaire ;

L'Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains de l'Hérault (France ADOT 34) et la commune se sont rapprochés dans le but de choisir un lieu de mémoire et un « Arbre de vie », et y apposer une plaque d'hommage en reconnaissance aux donateurs d'organes et leurs proches.

L'objectif ainsi poursuivi est :

- de sensibiliser la population aux dons d'organes,
- de faire connaître et reconnaître cette association départementale et cette action, plus particulièrement à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration,
- de participer à l'instauration d'une véritable culture du don,
- et de faire ainsi de notre commune, une « Ambassadrice » du don d'organes.

A cet effet, il est proposé :

- de choisir comme lieu de mémoire et « arbre de vie », un Ginkgo biloba qui sera spécialement planté au sein de l'espace « Léopold Olivier »,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'absence, son représentant, à signer tout document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette affaire.

Ne prennent pas part au vote : Néant

Abstentions : Néant

Contre : Néant

Pour : 28

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Guy LAURET

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication, dont une ampliation est :

□ Transmise à Monsieur le représentant de l'Etat

□ Mise en ligne

Accusé de réception en préfecture
034-213403272-20230705-45-2023-DE
Date de télétransmission : 07/07/2023
Date de réception préfecture : 07/07/2023